



# ÉCOLE

# D'ÉTÉ



VetAgro Sup



INSTITUT NATIONAL  
DES SCIENCES  
APPLIQUÉES  
LYON



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires





## À qui s'adresse l'École d'été ?

Fort d'une expérience réussie depuis 2008, ce dispositif s'adresse à l'ensemble des élèves de terminale de l'académie de Lyon, boursières et boursiers de l'enseignement secondaire ou supérieur (notamment issus des Quartiers Prioritaires de la Ville et des zones rurales) inscrits en première année d'études supérieures après le baccalauréat.

## En quoi consiste le dispositif École d'été ?

L'école d'été est un séminaire de 5 jours pour préparer son entrée dans l'enseignement supérieur. Il peut être suivi d'un accompagnement tout au long de la première année d'enseignement supérieur par les partenaires de l'école d'été.

Du mercredi 23 août au mardi 29 août 2023, les stagiaires sont accueillis, logés et nourris gratuitement à l'INSA de Lyon ; ils bénéficient d'ateliers méthodologiques et de modules transversaux proposés par les différents partenaires (INSA Lyon, ECAM LaSalle, Vetagro Sup, EMLYON), coordonnés par le **Pôle Réussite** de la **DEVU** de l'université Jean Moulin Lyon 3.

Les modules de formation ont été conçus pour aider les étudiants à mieux intégrer leur nouvel environnement et portent sur les éléments clés d'une réussite dans l'enseignement supérieur :

- développer leur culture générale
- gérer leur stress
- s'organiser et gérer leurs temps
- optimiser leurs écrits
- savoir communiquer

## S'impliquer, s'engager, s'épanouir dans ses études !

La découverte des différents campus d'une école d'ingénieurs, d'une école de commerce, d'une école vétérinaire et d'une université de sciences humaines permet d'aborder les grands enjeux auxquels le monde est confronté sous des points de vue à la fois différents et convergents. Les moments de convivialité et d'échange favoriseront la coopération et l'entraide.





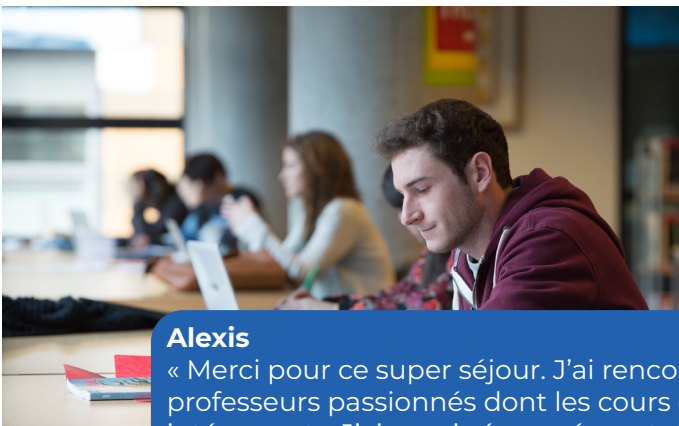
#### **Camille**

« Je conseillerais et je conseille déjà vivement cette semaine d'école d'été aux élèves de terminale car cette semaine, qui est totalement gratuite, apporte beaucoup de chose au niveau scolaire comme au niveau personnel. Cette semaine reste d'ailleurs gravée dans ma mémoire ».



#### **Heddy**

« L'école d'été a été pour moi une expérience enrichissante. Avec une conscience sociale et un « goût » pour l'égalité, vous donnez à des élèves qui en ont besoin l'opportunité de bénéficier d'un soutien moral et pédagogique dans l'appréciation de leurs deux ou trois années de CPGE. J'adhère à votre initiative et vous en remercie sincèrement. J'ai passé une très bonne semaine et rencontré des profils intéressants grâce à vous. Merci et à bientôt ».



#### **Alexis**

« Merci pour ce super séjour. J'ai rencontré des professeurs passionnés dont les cours étaient très intéressants. J'ai appris énormément de choses. J'avais des réticences par rapport à ce séjour et je me suis complètement trompé. Merci de mettre ce genre de stage en place. Cela m'a beaucoup aidé. Si je réussis dans deux ans mes concours, vous n'y serez pas pour rien ».

## **L'après École d'été**

Après l'« École d'été », les élèves qui auront bénéficié de ce dispositif pourront être parrainés par des étudiantes et des étudiants inscrits dans une des grandes écoles ou université partenaires durant leur première année d'études supérieures.

## **Les «Plus» de l'École d'été**

Ce stage permet d'acquérir les codes et les méthodes pour optimiser l'entrée dans l'enseignement supérieur. Il permet de lutter contre le décrochage en élargissant le champ des possibles sur les poursuites d'études. Les échanges entre pairs et les ateliers transversaux permettent aussi de développer la coopération, la confiance et l'ouverture d'esprit nécessaires à une entrée sereine dans l'enseignement supérieur.

## Pour proposer l'inscription d'un élève

Quels sont les critères pour postuler ?

- Boursière, boursier de l'enseignement secondaire et supérieur.
- Future inscrite, futur inscrit dans une filière de l'enseignement supérieur (BTS, BUT, Licence, CPGE...) publique ou privée.

Comment proposer un candidat ?  
Adresser toutes vos demandes à  
**Dorothée GABANOU**

NB : L'Ecole d'été est un dispositif d'accompagnement gratuit.  
Tous les frais du stage sont pris en charge.



**DRAIO du Rectorat de Lyon - Mission égalité des chances :**

**Dorothée GABANOU**  
[ecole.ete@ac-lyon.fr](mailto:ecole.ete@ac-lyon.fr)